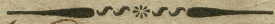


2^e District

Paroisse d'Orléans.

52^e Quai



REÇU de M

Saint Sauquet

piastres 50 cents, pour taxes de

Paroisse échues au 10 Avril 1819, et dues par ses propriétés désignées en l'autre part, conformément aux ordonnances.

Nouvelle-Orléans, le 10 Avril 1819.

fo 277
Parti du pays

A. Ricard

Trésorier.